



## ELABORER SON PROJET D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE

### Objectifs de la formation

Dans le contexte d'évolution rapide et permanente du champ médico-social, cette formation doit permettre aux participants :

- de maîtriser le cadre légal et réglementaire relatif au projet d'établissement (ou de service)
- d'intégrer les définitions, finalités et principes fondant le projet d'établissement
- de contribuer à une démarche participative de tous les acteurs, autour du projet
- de garantir la pertinence du projet, en définissant des objectifs en adéquation avec les besoins et les missions imparties à l'établissement
- de garantir la cohérence du projet par une adaptation des moyens et un ajustement des processus d'accompagnement
- d'élaborer des modalités de suivi et de déterminer les indicateurs nécessaires pour une évaluation de l'efficacité du projet et de ses effets pour la personne accompagnée/accueillie
- de donner du sens au projet d'établissement ou de service, afin d'en faire un véritable levier d'amélioration de la qualité

### Public concerné

Directeurs, cadres, professionnels des équipes éducatives, pédagogiques et thérapeutiques

### Contenu de la formation

#### **Intégrer le cadre légal et réglementaire relatif au projet d'établissement ou de service**

- Présentation et analyse des principaux textes définissant le projet d'établissement (ou de service), ses objectifs, son contenu,
- Les éléments constitutifs du projet d'établissement (ou de service) et la méthodologie d'élaboration, au regard de la Recommandation de Bonnes Pratiques « Elaboration, rédaction et animation du projet d'établissement ou de service » ANESM, mai 2010
- Les évolutions majeures du secteur (l'évolution de la place des personnes accompagnées/accueillies, l'impact des nouveaux modes de coopération et de gouvernance, l'ouverture de la structure sur l'environnement, les nouveaux modes d'encadrement)
- Les Nomenclatures du dispositif SERAFIN-PH et son impact sur l'analyse des besoins et la détermination des prestations dans le champ du handicap

## **Saisir les définitions, finalités et principes fondant le projet d'établissement**

- Les définitions (établissement, projet, etc.)
- Les finalités du projet d'établissement (ou de service)
- Les liens entre le projet d'établissement (ou de service) et les autres documents institutionnels
- L'articulation du projet d'établissement (ou de service) avec les évaluations internes et externes.

## **Impulser une démarche participative**

- Le rôle des différents acteurs dans le pilotage de l'actualisation
- L'implication des personnes accueillies/accompagnées dans le processus d'actualisation du projet
- La communication avec les personnes accueillies/accompagnées et les partenaires, autour du projet
- La participation des équipes à l'organisation et à la planification de la démarche en mettant en place des outils de concertation

## **Définir des objectifs en adéquation avec les besoins et les missions imparties à l'établissement ou au service**

- Les missions imparties aux établissements et services dans le Code de l'Action Sociale et des Familles.
- La prise en compte de l'environnement institutionnel (associatif, schéma départemental, etc.)
- L'identification des besoins et souhaits des personnes accompagnées/accueillies
- La détermination des objectifs du projet d'établissement ou de service
- La garantie des droits de la personne accompagnée/accueillie
- Le lien entre le projet d'établissement et les projets personnalisés

### ***Etude de situation : comment définir les orientations du projet d'établissement à partir d'une analyse de contexte***

*A partir d'une situation concrète proposée par le formateur, il sera demandé aux participants d'établir un bilan (opportunités, menaces, forces et points à améliorer...) en prenant en compte les spécificités de l'établissement et de ses personnes accompagnées/accueillies. Ils seront amenés à identifier les axes d'amélioration et à définir les objectifs stratégiques de l'établissement.*

## **Adapter les moyens et les processus d'accompagnement aux besoins et missions définis**

- L'analyse des moyens existants
- Le degré de cohérence entre ces moyens et les besoins définis
- Le traitement des écarts et des adaptations nécessaires

## **Evaluer et actualiser le projet d'établissement**

- L'élaboration des outils permettant de faire vivre le projet d'établissement ou de service et d'assurer son suivi
- La construction des indicateurs et les critères de leur validité
- L'inscription du projet d'établissement ou de service dans la démarche d'amélioration continue de la qualité

***Etude de situation : mettre en place les actions découlant du projet et élaborer des outils de suivi***

*A partir d'un projet d'établissement existant, les participants seront invités à élaborer des fiches actions et construire des indicateurs de suivi pour identifier les éventuels écarts entre les objectifs du projet d'établissement et leur mise en œuvre. Les participants pourront échanger autour des outils d'analyse pertinents en fonction des spécificités de chaque établissement.*

**Méthodes pédagogiques**

\*Apports théoriques, partage d'expériences, études de situation en travaux de groupes

**Durée de la formation**

2 jours (journée de formation de 7 heures)

**Coût**

900 euros/jour - 12 à 15 participants maximum - Hors frais de déplacement et d'hébergement